



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de maintenance  
ANSSI-CC-2019/37-M01**

**ST33TPHF2X with TPM Firmware 1.256,  
1.257 & 2.256 ST33GTPMA with TPM  
Firmware 3.256 & 6.256**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2019/37**

*Paris, le 16 décembre 2019*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD  
[ORIGINAL SIGNÉ]



## Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1. Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2019/37 du produit ST33TPHF2X with TPM Firmware 1.256, 1.257 & 2.256, ST33GTMPA with TPM Firmware 3.256 & 6.256, certifié par l'ANSSI le 18 octobre 2019.
[MAI]	Procédure ANSSI-CC-MAI-P-01 Continuité de l'assurance.
[SOG-IS]	Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.
[CCRA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.

## 2. Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est ST33TPHF2X with TPM Firmware 1.256, 1.257 & 2.256, ST33GTPMA with TPM Firmware 3.256 & 6.256 développé par la société *STMICROELECTRONICS*.

Le produit « ST33TPHF2X with TPM Firmware 1.256, 1.257 & 2.256, ST33GTMPA with TPM Firmware 3.256 & 6.256 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2019/37 (référence [CER]).

## 3. Description des évolutions

Le produit ne présente pas d'évolution par rapport au certificat original (référence [CER]). Ce certificat contient une erreur dans la dénomination du produit. Cette erreur n'impacte en rien les conclusions sur la sécurité du produit.

## 4. Fournitures applicables

Les fournitures applicables sont identiques à celles du certificat original (référence [CER]).

## 5. Conclusions

L'évolution listée ci-dessus est considérée comme n'ayant aucun impact sur la sécurité du produit.

## 6. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ».

### *Reconnaissance européenne (SOG-IS)*

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### ***Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)***

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.org](http://www.sogis.org).

<sup>2</sup> Les pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).